

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez DONGRE & BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE & Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Septembre 1876.

Chronique générale.

LE 4... OU LE 22 SEPTEMBRE ?

Quel anniversaire faut-il fêter de préférence, du 4 septembre ou du 22 septembre ? Telle est la grande question qui est agitée dans le monde radical. Quelques-uns, pour ne pas dire le plus grand nombre, sont d'avis qu'on ne saurait fêter trop d'anniversaires. Ce sont occasions de discours, de manifestations républicaines, de réunions de famille et de libations, mais il en est d'autres qui pensent que la multiplicité des anniversaires nuit à leur prestige ; et ils voudraient instituer une fête nationale, à l'instar de celle du 15 août, sous l'Empire. Le 4 septembre est encore bien près de nous ; il est très-discuté ; il ne manque pas de gens qui persistent à croire que la révolution du 4 septembre, accomplie en présence de l'ennemi, fut un crime en même temps qu'un attentat contre la représentation nationale. Le 22 septembre 1792 est beaucoup plus loin de nous : personne n'a vu ce qui se passait à cette époque à Paris. On répète que, ce jour-là, la République fut proclamée pour la première fois en France ; c'est de ce jour que les feuilles radicales font partir l'ère républicaine. Donc il faut choisir pour fête nationale le 22 septembre. En attendant que le vrai gouvernement de la vraie République organise un jour une vraie fête nationale, les citoyens amateurs de manifestations organisent des banquets pour le 22 septembre. L'un d'eux écrit aux Droits de l'Homme pour démontrer la nécessité d'amener les femmes et les enfants à ces agapes fraternelles : c'est ainsi qu'on fera l'éducation du peuple.

« De plus fort en plus fort ! s'écrie l'Estafette. M. Calvinhac a été invité par tous les comités de Charonne à poser de nouveau sa candidature aussitôt après la convocation des électeurs municipaux du quartier ; mais ce qu'il y a de particulier, c'est que les électeurs du vingtième arrondissement ont fait espérer à M. Calvinhac la succession de M. Gambetta au siège législatif de cet arrondissement. »

Ce qui nous étonne le plus dans cette affaire, c'est l'étonnement de l'Estafette. M. Calvinhac, d'ailleurs, ne saurait être la dernière personification des revendications radicales. Dans sa lutte contre M. Gambetta, lequel a trompé les espérances des électeurs de Belleville, il règne comme un vague sentiment de justice qui ne saurait trop déplaire aux honnêtes gens.

Voici un extrait assez curieux d'une conversation que l'un des correspondants du Journal des Débats a eue récemment avec des officiers hongrois :

« De la conversation que j'ai eue avec ces messieurs, il ressort clairement que leur opinion bien arrêtée est qu'ils auront une guerre avec la Russie au printemps prochain. Ils paraissent persuadés que l'empire russe, qui est en pleine réorganisation militaire, fera tout son possible pour retarder jusqu'à cette époque le commencement des hostilités, mais que le gouvernement sera forcé de céder à l'opinion publique, dans le cas certain d'une défaite des Serbes.

La Russie, disent-ils, sait très-bien que, si elle laisse les Turcs occuper en Serbie les forteresses de Belgrade, Smederewo, Schabatz, Alexinat et Kragujevatz, c'en est fait de son influence dans les pays slaves et surtout dans la Serbie qu'elle a poussée à une guerre si follement entreprise.

» Ils paraissent en outre craindre, dans le cas de guerre, une alliance de la Prusse et de la Russie dont les intérêts sont pourtant si différents en Orient ; mais, par contre, ils sont sûrs, disent-ils, de l'appui de l'Angle-

terre et de la France, dont les intérêts sont les mêmes que les leurs, et qui ne voudront pas laisser se former au centre de l'Europe un empire allemand allant de Vienne à la Baltique, but auquel tendent, disent-ils, tous les efforts de M. de Bismark. »

M. Huon, nouvellement élu député dans les Côtes-du-Nord, vient d'adresser une lettre de remerciements aux électeurs de la première circonscription de Guingamp. Le nouvel élu, dans cette lettre, affecte de ne pas prononcer une seule fois le mot de République.

On écrit de Genève :

« M. Thiers vient de rentrer. Il paraît très-fatigué. Des calculs ont fait leur apparition. Il prend chaque jour douze perles de térébenthine.

» Le docteur Binet est près de lui. »

A la Bourse de Paris, on a même répandu le bruit de la mort de M. Thiers ; mais cette nouvelle est prématurée.

Nous lisons dans une correspondance privée de Genève que l'ex-président, arrivé le 26 août dans cette ville, paraissait très-affaibli, n'ayant plus le même entrain ; il se montrait très-affecté de l'isolement dans lequel on le laisse, tandis que, l'année dernière, démocrates, radicaux et diplomates l'entouraient et lui faisaient des ovations. Les temps sont bien changés.

Croiriez-vous que l'éventualité de la mort de M. Thiers est déjà très-carrément discutée dans les cercles républicains, et il faut dire qu'on accueille cette hypothèse le plus tranquillement du monde.

L'illustre vieillard, dit-on, peut disparaître sans inconvénient. Il n'est plus nécessaire à l'établissement républicain. Ce serait une toute autre perte si Gambetta venait à mourir, car alors le parti n'aurait plus de chef (sic).

On espère que M. Thiers aura l'esprit de

mourir à Genève. La rentrée de son corps en France pourrait alors donner lieu à une grande manifestation en plusieurs étapes, à quelque chose enfin comme la rentrée des cendres de Sainte-Hélène. Après quoi, on s'empresserait d'oublier celui qui fut si utile comme cheval de renfort.

Quant aux conservateurs, ils ne doivent pas perdre de vue que la disparition de M. Thiers faciliterait notablement la centralisation aux mains de M. Gambetta de l'influence dont il n'a pu encore saisir qu'une partie.

M. le ministre de l'intérieur est parti pour Messai, où il se propose de passer un mois. Pendant l'absence de M. de Marcère, la direction du ministère de l'intérieur sera confiée à M. Faye, sous-secrétaire d'Etat.

ELECTION DE PONTIVY.

Sous ce titre, on lit dans le Journal du Morbihan :

« Nous étions certains de la victoire : victoire d'autant plus glorieuse que l'on avait à combattre l'ennemi le plus acharné, le mieux uni, le plus fortement organisé.

» Il fallait s'attendre à voir se dresser contre soi tous les plus monstrueux engins électoraux, c'est-à-dire toutes les batteries basses et souterraines du mensonge et de la calomnie. Il n'y avait eu qu'à écouter tout ce qui se disait de faux, d'absurde, de méchant et d'insensé dans les cabarets transformés en clubs révolutionnaires pour prévoir tout ce qu'étaient capables de faire les adversaires aveugles, éhontés, implacables de l'homme du bon droit et de la vérité.

» La mauvaise presse, la pire de toutes les pestes, s'était efforcée, avant et depuis la dernière période électorale, de gangrener tout ce qui pouvait l'être, et l'on comptait bien faire quelques nouvelles recrues dans tous les lieux publics dont le génie du mal s'est emparé. Il faut s'attendre partout, même dans les meilleurs centres, à rencon-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES RIVAUX.

La petite rivière de l'Huisne coule dans une vallée verdoyante, comprise entre Longuy et Pervençères.

A peu de distance de ce dernier village, vers la source même du cours d'eau que nous venons de nommer, se trouve le moulin du Dreil, qui travaille seul pour presque toute la commune, et ne peut suffire aux demandes de ses pratiques trop nombreuses.

Le Dreil appartenait au meunier Rigaud, connu surtout pour son amour de la tranquillité et l'habitude de s'entremettre dans toutes les querelles en criant : *La paix !* ce qui l'avait fait surnommer le bonhomme Pacifique.

Tel était, en effet, l'éloignement de Rigaud pour la lutte, non-seulement contre les personnes, mais contre les choses, qu'il n'avait jamais pu se décider à changer les dispositions de son moulin, et à don-

ner à la chute d'eau une direction qui eût permis d'ajouter une meule nouvelle.

Chaque fois que l'ouvrage pressait, il sentait l'utilité de ces améliorations ; il en parlait comme d'un projet à réaliser ; mais l'amour du repos l'empêchait toujours de passer outre.

Cependant la nécessité devenant chaque jour plus pressante, le bonhomme Pacifique commença à chercher un expédient qui pût concilier ses intérêts avec son horreur pour le changement.

Il avait une fille. Ivonnette était déjà grande : il devenait temps de la marier, et Rigaud avisa tout-à-coup qu'un gendre pourrait accomplir ce qu'il avait jusqu'alors ajourné.

Il fallait seulement trouver pour cela un jeune homme intelligent, actif et ayant quelque bien ; car notre meunier prétendait améliorer son moulin sans toucher à ses propres économies.

Son futur gendre devait lui apporter en même temps la capacité et l'argent nécessaires pour le changement projeté.

Il se rendit en conséquence chez son compère Baudin, autrefois huissier à Mortagne, maintenant propriétaire à Bazoches-sur-Hoëne, et lui conta son affaire de point en point.

L'ancien huissier promit de trouver ce qu'il cherchait ; mais plusieurs mois se passèrent sans qu'il parût se mettre en peine de remplir sa promesse.

Pendant cet intervalle, Rigaud, que l'âge rendait moins actif, s'était décidé à gager un garçon meunier qui ne tarda pas à le décharger de tout travail.

Claude était doué de la précieuse faculté de faire vite et bien. Grâce à son zèle infatigable, le moulin marchait nuit et jour, et les pratiques n'attendaient plus que le temps rigoureusement nécessaire ; encore trouvait-il des moments perdus pour aider Ivonnette au ménage, faire ses commissions à Pervençères, et causer avec elle de mille sujets.

Au moment où s'ouvre notre histoire, tous deux étaient engagés dans un de ces entretiens que Claude prolongeait toujours, et dont la jeune fille ne paraissait jamais fatiguée. Il était question des projets de Rigaud, que ce dernier avait confiés au jeune garçon dans un moment d'épanchement. Ivonnette paraissait douter.

— Laissez donc ! vous vous raillez de moi, disait-elle avec un sourire un peu inquiet ; le compère Baudin s'occupe à élever des bœufs et non à marier les filles.

— L'un n'empêche pas l'autre, s'il vous plaît, répondit Claude, qui ne paraissait nullement en goût de railler ; le père Rigaud m'a bien dit la chose comme je vous la répète. Il veut un gendre habile...

— Eh bien ! ce n'est pas un tort, fit observer Ivonnette en lançant un regard détourné au jeune

garçon.

— Mais il veut de plus un richard, ajouta Claude.

— Ça n'est pas encore un tort ! reprit la jeune fille avec malice cette fois, si le richard a bon caractère et bon cœur...

— Alors, vous approuvez son projet, s'écria le garçon meunier ; au fait, vous pouvez prétendre à beaucoup !... quand on est jeune, jolie, bien dotée... Ah ! il y a des personnes qui ont tout pour elles... et d'autres... rien.

— Est-ce que vous êtes envieux de ce que le bon Dieu m'a donné ? demanda-t-elle en riant.

Claude ne répondit que par un gros soupir.

— Ah ! si mes parents m'avaient laissé un héritage ! dit-il, comme s'il se parlait à lui-même.

— Dans ce cas, vous n'en voudriez pas à ceux qui en ont ? acheva Ivonnette.

— Ce n'est pas à leur héritage que j'en veux ! fit observer le garçon meunier en secouant la tête, c'est au bonheur qu'il leur procure... Une supposition, par exemple, qu'il y eût en mon nom chez le notaire deux ou trois mille écus !... j'aurais pu arranger le moulin du père Rigaud comme un autre.

— Tiens ! ça vous est donc venu, cette idée-là, interrompit Ivonnette... Mais pourquoi alors n'en avez-vous rien dit au père quand il vous a conté la chose ?

— Vous savez bien qu'il m'aurait mis à la porte, répondit Claude tristement, et ce n'est pas bon à

trer cette même organisation du cabaret, naguère lieu de réunion paisible et de délassement pendant les jours de repos. Aujourd'hui, le radicalisme y règne en maître, les meneurs y pérorent à la journée; leurs dignes acolytes du journalisme y viennent chaque jour répandre leurs poisons cent fois plus redoutables que les détestables boissons et les plus funestes liqueurs.

» En dépit de cette maudite engeance, qui achève la ruine de notre malheureuse et bien coupable patrie, le candidat des gauches, si bien soutenu par les frères et amis, a été battu. C'est un grand honneur pour M. de Mun, victime de ce déchainement vraiment infernal, et pour le Morbihan, qui s'est de nouveau placé à la tête des départements religieux et conservateurs.

» Honneur surtout aux communes de Locminé, Gourin, Le Faouët et Baud ! »

Les radicaux font grand tapage du double scandale qui s'est produit à l'enterrement de Félicien David. L'ex-fidèle du dieu Enfantin avait demandé, dans son testament, à être enterré « sans le concours d'aucun ministre de la religion » ; il a été obéi. En sa qualité d'officier de la Légion d'Honneur, il avait droit à une escorte. En arrivant à la maison mortuaire, l'officier qui commandait l'escorte, après avoir salué le corps de l'épée, a demandé à quelle église on se rendait. « A aucune, lui fut-il répondu, le corps sera conduit directement au cimetière. » Sur cette réponse, qui mettait fin à sa mission, il se retira. Voilà le premier des deux scandales qui indignent tous les radicaux, et même quelques républicains modérés.

Le second n'est autre que le silence gardé par les illustrations artistiques ou littéraires qui ont suivi le convoi. Personne n'a pris la parole pour rappeler les titres de gloire de Félicien David. Seul, M. Ambroise Thomas, au moment de se retirer, se serait approché de la fosse béante, et aurait dit à demi-voix : « Adieu, mon ami. » *Ad Deum*, le mot n'était pas heureux, sur la tombe d'un homme qui se faisait enfouir civilement et niait ainsi Dieu.

Il y aurait bien un troisième grief : la municipalité de Saint-Germain a refusé la musique municipale, et les colonels de la garnison ont fait de même pour la musique militaire. De sorte qu'à l'enterrement d'un musicien illustre, cela « a manqué de musique », suivant une expression de M. Sarcy, jadis très-remarquable. Mais les radicaux passent condamnation sur ce point, comprenant qu'ils ne peuvent forcer un colonel, ni même un maire, à envoyer leur musique à un enfouissement.

On pourrait faire observer aux radicaux que, dans son testament, M. Félicien David demandait « un enterrement aussi simple que possible. » Et une escorte, des discours, de la musique, tout cela ne constitue pas « un enterrement aussi simple que possible. » Pourquoi donc les exécuteurs testamentaires de M. Félicien David, si prompts à respecter sa demande d'un enfouissement, ne respectaient-ils pas également sa volonté, rela-

tivement à la simplicité des obsèques ? Mais nous ne voulons pas nous arrêter à cette contradiction, dont le mobile n'est pas difficile à trouver.

C'est surtout la retraite de l'escorte qui paraît scandaleuse aux radicaux. Ils crient à l'intolérance, et rappelant les obsèques du député Brousses, ils demandent comment, sous un gouvernement républicain, on peut continuer les traditions de « l'ordre moral. » Les plus adroits, comme le *Temps*, comprenant que ces crieries sont parfaitement ridicules, font mieux : ils contestent la légalité de la conduite de l'autorité militaire. Pour faire justice de leur argumentation, il nous suffira de renvoyer nos lecteurs à l'article d'un homme compétent, le général Amberg, que nous publierons demain.

Les règlements militaires prescrivent que l'escorte ne doit accompagner qu'un convoi qui passe par l'église, le temple ou la synagogue, et les règlements militaires ont raison. L'existence de ces règlements est si peu contestable que la *République française*, après avoir essayé de les nier, finit par en demander le changement. Il nous est permis de demander au contraire qu'ils soient maintenus dans l'intérêt de l'honneur militaire, et nous ne doutons pas qu'ils le soient.

Le procès en diffamation intenté au journal le *Petit Lyonnais* par M^r Caverot, archevêque de Lyon, est venu le 30 août devant le tribunal correctionnel présidé par M. Longchamps.

Le *Petit Lyonnais* avait dit que M^r Caverot, dans un dîner officiel, avait servi à ses invités, avant l'ouverture de la chasse, plusieurs pièces de gibier, perdreaux, etc.

Après l'interrogatoire de M. Jantet, rédacteur en chef du *Petit Lyonnais*, la parole a été donnée à M^r Brac de la Perrière, doyen de la Faculté catholique de droit, qui a soutenu la plainte de M^r Caverot. M^r Brac a conclu à 4,000 fr. de dommages et intérêts, et à l'insertion du jugement dans deux journaux de Paris et deux journaux de Lyon. M^r Andrieux, du Rhône, a présenté la défense du *Petit Lyonnais*. Après le réquisitoire modéré de M. le substitut Boubée, le tribunal avait renvoyé au lendemain le prononcé du jugement.

Le 31 août, le tribunal correctionnel de Lyon, après une courte délibération, a rendu un jugement condamnant le *Petit Lyonnais* à 4,000 fr. d'amende, à 500 fr. de dommages-intérêts, et à l'insertion du jugement dans les journaux le *Siècle*, le *Figaro* et le *Progrès de Lyon*.

La *Décentralisation*, de Lyon, vient de prendre l'initiative d'une souscription pour élever des statues à Louis XVI et à la reine Marie-Antoinette :

« Ce n'est point, dit-elle, une œuvre de parti que nous proposons, mais une œuvre religieuse, sociale et éminemment française. »

Une œuvre semblable mérite certainement les sympathies du pays tout entier.

En annonçant cette souscription qu'il appelle à juste titre « nationale, » M. Ch. Garnier, directeur de la *Décentralisation*, s'exprime ainsi :

« Le régicide ne fut pas seulement le plus grand crime de la Convention ; il fut aussi l'événement le plus désastreux pour notre pays. Les petits enfants portent encore le châtimement encouru par leurs aïeux. Si une poignée de scélérats usurpa le nom de la France les 24 janvier et 16 octobre 1793, la France cependant n'a pas, jusqu'à ce jour, fait une répudiation solennelle de complicité. Un acte est nécessaire pour laver l'honneur de la France, pour fléchir la justice divine, pour relever autant que possible le principe d'autorité, et pour rallier les honnêtes gens de toutes nuances, menacés aujourd'hui encore par la race des Terroristes. Et c'est précisément parce que la Monarchie est absente, que nous jugeons cette manifestation opportune ; en l'absence de la Monarchie, affirmons du moins avec éclat le principe essentiel auquel rien ne supplée, le principe sans lequel les nations meurent, le principe d'autorité. L'accord des bons Français pour honorer la mémoire du roi et de la reine martyrs, préparera une union plus complète des esprits et des cœurs. »

Un comité a été formé aussitôt à Lyon. M. Garnier fait appel à tous les départements et les engage à former également des comités de souscription.

Les deux statues seraient érigées sur la place de la Concorde, à Paris ; c'est, du moins, le désir des promoteurs de la souscription.

Etranger.

ESPAGNE.

Une lettre de Madrid du 28 août nous fournit les détails suivants :

« Les dernières manifestations du pays basque, à l'occasion de la foire de Bilbao, ont mis à jour l'antipathie des habitants de cette contrée, non-seulement envers le ministère, mais encore contre l'état de choses actuel. Tenez pour certain que l'appui de ces provinces est dorénavant acquis à tous les ennemis du roi don Alphonse.

» Du côté de l'Aragon, le gouvernement doit craindre quelque chose, car les autorités prennent des mesures de précaution.

» Ici, à Madrid, il ne se passe rien de saillant, autant que l'on peut en juger ; mais l'on peut assurer que la cause de don Alphonse est moralement perdue. Elle est entrée dans cette période où tout le monde conspire et qui ne saurait durer longtemps. Vous savez qu'un fait semblable avait précédé la déchéance de don Amédée. Tout le monde affirmait alors que cela ne pouvait se prolonger longtemps, sans savoir comment cela finirait. Il en est de même aujourd'hui.

» Les journaux de l'opposition raillent M. Barca, secrétaire au département de l'in-

terieur, au sujet de l'attentat récent dont il a failli être victime. Personne, disent-ils, n'a entendu le coup de fusil tiré sur lui ; donc il y a lieu de croire que M. Barca a voulu se rendre intéressant, en préparant une comédie dans le genre de celle que M. Ruiz Zorrilla avait montée dans le temps pour poser en héros populaire. »

TURQUIE.

Nous avons annoncé la déposition du sultan Mourad V pour cause de maladie, inconnue, mais incurable. L'ambassade ottomane a reçu, à cette occasion, la dépêche suivante de Constantinople :

« La cruelle maladie dont le sultan Mourad-Khan a été atteint dès le dixième jour de son avènement au trône et qui n'a fait que s'aggraver depuis l'ayant mis dans l'impossibilité manifeste de tenir plus longtemps les rênes de l'empire, S. M. le sultan Hamid II, héritier présomptif du trône impérial, a été proclamé jeudi empereur de Turquie, en vertu du *Fetwa* rendu par S. A. le scheikh-ul-islam, et conformément aux lois qui régissent l'exercice de la souveraineté dans l'empire. »

Abdul-Aziz a été suicidé ; Mourad V, le dixième jour de son avènement, a été frappé d'une maladie mystérieuse que nul ne connaît et qui lui a ôté la raison ; on se demande quel sera le sort du nouveau sultan qui monte au trône sous de tristes auspices ? Le fin sinistré de ses deux prédécesseurs doit lui donner pour sa propre vie de singuliers pressentiments.

La crise suprême que traverse la Turquie sera-t-elle modifiée par ce changement de règne ? Nous ne le pensons pas. Hamid II est proclamé par le même parti qui a proclamé Mourad V, et qui renverse celui-ci comme il a renversé Abdul-Medjid. Nous trouvons toujours dans ces coups de théâtre la même main ; c'est le scheikh-ul-islam qui prononce sur le sort du souverain, au nom du Prophète ; c'est toujours lui qui, avec le conseil des ministres, opère ces révolutions de palais.

Constantinople a un nouveau sultan ; mais la situation de l'empire reste la même, avec le désordre à l'intérieur, la guerre sur les frontières et la perspective d'une médiation, c'est-à-dire d'une intervention des puissances.

Les journaux viennois disent qu'un très-grand nombre de Russes traversent la ville de Pesth pour se rendre en Serbie. Tous ne disent médecins. Il y a quelques jours, vingt-quatre Russes et une dame furent arrêtés à la gare et conduits à l'Hôtel-de-Ville. Tous portaient des certificats de la Société slave de bienfaisance de Saint-Petersbourg. Après avoir été retenus pendant trois jours, ils furent relâchés sur les représentations du consul de Russie.

D'après le *Hon*, il serait déjà passé 400 Russes par Pesth, se rendant en Serbie. Le passage de ces hommes, qu'on suppose être des militaires et non des infirmiers, cause

vous de tourner ainsi en moqueries ce qui me tient tant au cœur.

— Ah ! si vous prenez cet air-là, on ne pourra plus rien dire, répliqua la jeune fille, qui cherchait évidemment à arriver par la plaisanterie à une explication sérieuse ; mais pourquoi ne pourrais-je pas rire comme vous ?

— Est-ce que je ris, moi ? s'écria Claude avec une sorte d'emportement affligé. Vous ne savez pas peut-être que je donnerais un de mes bras pour ne jamais quitter le Dreil.

— Un meunier manchot serait un pauvre meunier ! fit observer comiquement la jeune fille.

— Mais ça pourrait être un mari heureux, ajouta le jeune garçon enhardi par les joleries d'Ivonnette.

Et comme celle-ci, au lieu de répondre, affectait d'examiner un sac de mouture avec une attention singulière :

— Pas vrai, ajouta-t-il en se penchant vers elle et baissant la voix... Reste seulement à savoir si vous seriez une heureuse femme... répondez, Ivonnette !

Celle-ci hésita, releva la tête, rougit, puis éclata de rire.

Claude s'arrêta déconcerté.

— Rire n'est pas une réponse, fit-il observer avec un peu de dépit.

— Faudrait-il donc pleurer ? demanda la jeune fille un peu confuse... On pleure quand on a du

chagrin.

— De sorte que vous êtes bien aise de ce que je viens de dire, s'écria Claude.

— Ai-je l'air d'être fâchée ? répondit Ivonnette qui riait toujours et rougissait davantage.

Le garçon meunier poussa une exclamation de joie, et lui saisit les deux mains.

— Répétez-moi ça, s'écria-t-il ; oh ! si vous saviez le bien que vous me faites ! J'ai eu tant de chagrin, allez... je suis resté si longtemps sans oser parler... J'ai besoin que vous m'encouragiez.

— Ce n'est donc plus aux hommes à avoir du courage, répliqua l'incorrigible rieuse ; qui est-ce qui vous fait peur ?

— Les idées du bonhomme Rigaud.

— Bah ! le père est bon comme du pain ; s'il voit qu'il faut changer quelque chose à son plan pour que ça nous contente, il ne résistera pas longtemps.

Claude secoua la tête.

— Oui, oui, dit-il avec inquiétude, le bourgeois est bon, il n'aime ni le chagrin ni les disputes, mais il tient à ce qu'il veut plus que pas un de la paroisse ; et, quant à l'argent, il en a trop compté dans sa vie pour ne pas connaître ce qu'il vaut. Lui-même me l'a dit, il lui faut un gendre qui ait de quoi arranger le moulin, et moi je ne possède que ma bonne volonté.

— Eh bien ! faut la garder, répliqua Ivonnette plus sérieusement ; le père est maître de moi, et

je dois lui obéir ; mais le temps amène bien des choses, et si vous êtes chrétien, Claude, vous n'avez pas oublié que l'espérance est une vertu théologique. Il y a ça dans le catéchisme.

— Alors, j'espère, dit le jeune meunier avec un sourire de reconnaissance et de contentement ; puisque vous vous intéressez à mon désir, j'aurai de la patience. Ah ! si vous saviez comme ça m'occupe, Ivonnette ! je ne pense pas à autre chose...

— C'est bon, interrompit la fille du père Rigaud, qui savait désormais tout ce qu'elle voulait savoir... Pensez aussi un peu à notre meule qui a besoin d'être repiquée. Faut que le père en revenant de Longny trouve la besogne faite.

A ces mots, elle sortit, et Claude l'entendit qui montait l'escalier en chantant la jolie ronde normande de la Saint-Jean :

Voici la Saint-Jean,
L'heureuse journée,
Que nos fiancés
Vont à l'assemblée,
Marchons, joli cœur ;
La lune est levée.

Le pauvre garçon soupira et allait se décider à reprendre le piquage de la meule comme Ivonnette le lui avait conseillé, lorsqu'un étranger parut à la porte du moulin.

C'était un homme d'environ trente-cinq ans,

vêtu d'un costume demi-paysan, demi-bourgeois, et tenant à la main un de ces bâtons terminés par un fouet que les Normands affectionnent tout particulièrement. Il s'arrêta sur le seuil en demandant le bonhomme Rigaud.

— Il n'y est point pour le moment, dit Claude ; mais faut pas que ça vous empêche d'entrer.

Le nouveau venu obéit à l'invitation.

— Ah ! il n'y est pas, répéta-t-il en regardant autour de lui, comme s'il eût voulu faire l'inventaire du moulin ; et il est loin d'ici peut-être ?

— A Longny.

— Voyez-vous ça ! moi qui en viens ! Et il tordait le cou.

— Nous l'attendons dans la soirée.

L'étranger murmura quelques mots de désappointement, parut se consulter, et finit par s'asseoir sur un sac de blé en disant qu'il attendrait.

Il avait à peine eu le temps de tirer son chapeau pour essayer son front humide de sueur, lorsqu'un nouveau personnage entra brusquement.

(La suite au prochain numéro.)

une grande agitation dans la capitale hongroise.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La réception du 32^e de ligne a été une véritable fête pour notre population. La foule avait envahi hier matin, de 9 à 10 heures, les abords de la route d'Angers, et s'est pressée autour de la musique qui s'est fait entendre depuis la gare jusqu'à l'hôtel de Londres, où a été déposé le drapeau du régiment.

A 7 heures 1/2 du soir, le Square, les quais et les rues adjacentes étaient encombrées par une foule compacte, avide d'entendre le concert de la musique d'élite que nous possédions. L'attente n'a pas été trompée et le silence qui a été observé, et les applaudissements qui ont éclaté prouvent combien chacun goûtait les accords de cette belle harmonie.

Inutile de dire que tous les morceaux du programme, depuis le pas redoublé de Pirotte jusqu'à la polka si originale imitant le tic-tac du moulin, ont été parfaitement exécutés par la musique que dirige si habilement M. Favre-Danne. Si nous n'en faisons pas un compte rendu, signalons cependant la fantaisie sur l'Ombre, qui nous a permis d'entendre tous les principaux passages du brillant opéra de Flotow et qui a causé au public dilettante les plus agréables sensations. Ajoutons encore que le succès de la mosaïque sur *Fleur de Thé* n'a pas été moins éclatant; ce morceau, qui a duré presque un quart d'heure, a été trouvé trop court: tous les personnages chinois placés sous l'empire de la loi du tching ont défilé dans l'imagination des auditeurs, et les richesses musicales dont l'œuvre bouffe de Lecocq est parsemée ont été détaillées avec un art exquis.

A la fin du concert, nous entendions répéter, ce que nous savions déjà: La musique du 32^e de ligne est bien certainement l'une de nos meilleures musiques militaires.

Le temps a été très-favorable à cette soirée musicale. L'air était tiède et pas le moindre vent n'agitait l'atmosphère.

Ce matin, dès 4 heures, le rappel battait dans toute la ville; beaucoup de nos concitoyens ont accompagné le régiment jusqu'au Chapeau.

Nous aurons occasion d'applaudir de nouveau la musique du 32^e de ligne: le régiment repassera à Saumur le 24 de ce mois.

Le 13^e bataillon de chasseurs à pied a quitté Saumur hier matin pour se rendre au camp du Ruchard.

Le détachement qui était à Fontevault s'est trouvé à Montsoreau pour se joindre aux compagnies de Saumur.

Les postes de la ville sont occupés depuis samedi par un piquet de l'École de cavalerie.

Dès hier, une compagnie du 66^e de ligne est arrivée à Saumur par le train de 9 heures du matin, venant de Tours, pour prendre garnison au Château.

Cette compagnie ne comprenait que des réservistes appelés sous les drapeaux pour vingt-huit jours. Dans leurs rangs, nous avons remarqué plusieurs de nos concitoyens. Nous devons des éloges à tous ces soldats de quelques heures: ils portaient gaillardement la tenue militaire et avaient toutes les allures de vieilles troupes.

Les compagnies du 32^e de ligne, en garnison à Châtelleraut, arriveront le 8 à Veigné, lieu de leur cantonnement, pour les grandes manœuvres.

Le détachement du même régiment en garnison à Thouars quittera cette résidence de façon à arriver à Loudun le 5, le 6 à Richelieu, le 7 à Sainte-Maure et le 8 à Veigné.

La rentrée des classes a eu lieu aujourd'hui à l'école des Frères de la doctrine chrétienne et à l'école des Sœurs Saint-André.

Le Puy-Notre-Dame. — Le pèlerinage à la Sainte-Croix aura lieu cette année le dimanche 10 septembre. Les sermons seront donnés par un Père Capucin de la Maison d'Angers.

Grand'messe à 10 heures. Vêpres suivies de la procession à 2 heures et demie.

Russé. — Le pèlerinage de Russé aura lieu le vendredi 8 septembre, avec la même pompe que les années précédentes. A 2 heures du soir, vêpres, procession, instruction. (Semaine religieuse.)

M. l'abbé Beucher, vicaire à Varennes-sous-Montsoreau, est nommé curé de Courchamps, en remplacement de M. Courbet, démissionnaire.

M. l'abbé Chauveau, professeur de 7^e au Petit-Séminaire Mongazon, est nommé vicaire à Saint-Pierre de Chemillé.

M. l'abbé Tréhis, maître d'études au pensionnat Saint-Urbain, est nommé vicaire à Varennes-sous-Montsoreau. (Semaine religieuse.)

Repression du braconnage. — L'administration va prendre cette année des mesures très-sévères contre le braconnage, qui tend à détruire le gibier, dont la rareté se fait chaque année plus grande au fur et à mesure, d'ailleurs, qu'augmente le nombre des chasseurs.

Les brigades de gendarmerie doivent recevoir l'ordre d'envoyer dans les campagnes des rondes de nuit chargées de découvrir en quels endroits les braconniers tendent les filets dans lesquels tout le gibier disparaît.

On lit dans le *Phare de la Loire*:

« Le ministre de l'instruction publique vient d'accorder à M^{me} Ribard, — la seconde Française à qui la Faculté de médecine de Paris confère le grade de docteur, — le remboursement complet de ses frais d'études. »

Les députés républicains profitent des vacances pour faire des discours. MM. Joubert, Wilson et Guinot, députés d'Indre-et-Loire, se conformant au programme, avaient choisi le comice agricole d'Azay-le-Rideau pour manifester. Le président du comice, M. Goussard de Mayolle, leur ayant dit que la politique était interdite, donna la parole à M. Joubert, qui, loin de se conformer, comme il l'avait promis, à l'invitation du président, se lança dans l'éloge de la République. Les murmures les plus significatifs accueillirent son discours.

Le soir, il y avait une nouvelle réunion et les citoyens députés voulaient prendre leur revanche; mais M. Goussard de Mayolle les prévint que s'ils faisaient de nouveau l'éloge de leur République, un des assistants les relèverait. Ces messieurs furent sages et gardèrent un silence dont on s'amusa.

Nous avons annoncé, il y a une quinzaine de jours, qu'un habitant de la commune d'Oizé (Sarthe), qui s'était rendu à Foulletourte, avait été assassiné dans un bois des environs et que son cadavre, trouvé le lendemain, était affreusement mutilé. Le crâne avait été fendu par un coup de hache et la tête entièrement séparée du tronc. Cet assassinat avait eu le vol pour mobile, et on recherchait très-activement l'assassin.

Les journaux de la Sarthe nous apportent les nouveaux renseignements suivants qui font espérer que la justice est sur la piste de l'assassin:

« A la suite d'une enquête, dit l'*Union de la Sarthe*, la gendarmerie ayant des doutes sérieux sur le nommé J***, âgé de 46 ans, domestique à Oizé, l'avait mis en état d'arrestation. Enfermé dans la chambre de sûreté de Foulletourte, il avait répondu vaguement à toutes les questions qui lui avaient été posées et avait cherché constamment à égayer la justice. Enfin, il y a deux jours, pressé de questions par le brigadier de gendarmerie, il finit par faire la déclaration suivante:

« — Jusqu'ici j'ai caché le nom de l'assassin du père Choquet; c'est parce que j'avais peur de lui et qu'il m'avait menacé de me tuer si je le dénonçais à la justice. Le dimanche 6 août, jour du crime, je me trouvais dans le chemin qui sépare le taillis de la métairie, près du champ des époux Jamin. Je rencontrai alors le nommé M***, que je connais très-bien, qui est redouté comme un braconnier dans la commune de Mansigné. Il me demanda si j'avais vu le père Choquet, je lui répondis que je l'avais vu à la Coffière. Il me donna alors 5 fr. en me disant: Tu vas te cacher derrière un arbre, et lorsque le père Choquet passera, tu le siffleras.

« Je me plaçai à l'endroit indiqué, et lorsque j'aperçus le père Choquet, je me mis à siffler; il se retourna alors et s'enfonça

dans le taillis. Je vis M... venir au-devant de lui, lui serrer la main, puis ils disparurent tous les deux. Frappé d'un sinistre pressentiment, je voulus m'avancer, mais aussitôt que M... m'aperçut, il me fit signe, avec un geste menaçant, de m'en aller. Je me retirai alors, mais je me tins à une faible distance de l'endroit où je les avais laissés. Quelques minutes après j'entendis des cris plaintifs, des paroles entrecoupées comme: hélas, faut-il! puis des soupirs, puis plus rien.

« Effrayé et bravant les menaces de M..., je fis quelques pas en avant afin de me rendre compte de ce qui s'était passé. Je vis M... tout couvert de sang. En m'apercevant il accourut vers moi et me dit: sauve-toi et que ce ne soit pas long; voilà de l'argent avec lequel tu pourras acheter le fusil que tu désires, et si jamais tu dis un mot, je te ferai ton affaire comme au père Choquet.

« Autant que je puis me le rappeler, M... était vêtu d'un paletot en toile bleue. Le côté gauche de son paletot était couvert de sang. Je n'ai point aperçu d'arme dans sa main, j'ai seulement vu le manche d'un outil qui était accroché à sa ceinture.

« Le nommé J..., quoique jeune, a une réputation déplorable dans le pays. Il a déjà tant de fois fait des allégations fausses à la gendarmerie qu'il est difficile de donner une foi complète dans cette dernière déposition, pourtant vraisemblable.

« Le fusil acheté par J... avec l'argent qui lui aurait été donné a été retrouvé dans le grenier de la ferme où il était domestique. Il était caché au milieu de la paille.

« L'enquête continue sur cette mystérieuse affaire. »

Faits divers.

La saison et la mode sont en ce moment à la cure des raisins. Les bouches les plus jolies ou les plus illustres du monde veulent en essayer.

La France, se piquant d'amour-propre, ne laisse plus à la Suisse le privilège de ce traitement.

A Aigle, en Savoie, à Celles, dans l'Ardèche, il y a des stations uvales qui mériteraient d'être plus connues et d'être imitées dans d'autres parties de la France.

La cure du raisin se fait d'une façon bien simple: le malade se rend à la vigne à plusieurs reprises par jour et cueille lui-même sur place le raisin. La Faculté prescrit surtout cette cure pour les affections fébriles, pour les convalescences, et a reconnu qu'elle transforme les constitutions altérées.

L'espèce de raisin, son arôme, le sol sur lequel il est cueilli, ne sont pas indifférents, et, dans le choix du lieu de la cure, il est nécessaire de se préoccuper de ces conditions.

Le prince impérial d'Autriche suit en ce moment un traitement de ce genre, traitement très en vogue d'ailleurs dans l'empire austro-hongrois.

A Vevey, à Montreux, il y a foule dans ce but.

Une avalanche de brosses. — L'homme à la fourchette vient d'être distancé à Châteauroux. Jeudi dernier, une jeune fille de la Châtre a avalé une brosse à dents. Les crins qui garnissent cet ustensile de toilette l'empêchèrent de descendre au fond de l'estomac; le chirurgien qu'on fut chercher en toute hâte ne constata d'abord que la présence d'une ficelle qui n'était pas entièrement avalée. En effet, la brosse à dents, longue de 14 centimètres, portait une ficelle attachée au milieu de son manche.

A l'aide de ce fil d'ariane, un second médecin reconnut la présence de la brosse, qu'on parvint à extraire non sans de grandes difficultés. Mais de profondes excoriations ont été laissées au pharynx et aux fosses nasales par le passage de cet instrument très-utilile, mais fort-peu comestible. Cependant, avec beaucoup de soins, la jeune avalanche de brosses sera bientôt revenue à la santé.

Variétés.

La magnifique chapelle des Dames Ursulines de Blois vient de s'enrichir d'un orgue construit par la maison Joseph Merklin, à

Paris et à Lyon, dont les travaux sont si appréciés, et qui, en ce moment, est encore chargée de la construction d'orgues pour les cathédrales de Tours, de Clermont-Ferrand, de Rodez et de Strasbourg.

Des organistes d'un talent supérieur, tels que: M. Batiste, de Saint-Eustache de Paris; Tournillon, de la cathédrale d'Orléans; Dreyer, de Châtelleraut; Desse et l'abbé Moreau, de Blois, ont fait entendre et apprécier, à l'occasion de l'inauguration solennelle, la richesse, la variété des effets et la puissance de sonorité de ce bel instrument.

Le nombreux auditoire et les artistes chargés d'expertiser et de faire entendre le nouvel orgue ont fort admiré les nombreuses ressources mises à la disposition des organistes, tant comme facilité d'exécution que comme effets de sonorité, par cet instrument d'un prix modéré et de proportions relativement restreintes. Ce résultat remarquable est obtenu par l'application à cet orgue des perfectionnements modernes et du système de la transmission facultative des jeux d'un clavier à un autre, système si heureusement appliqué par M. Merklin au nouvel orgue de Blois. (Journal *Le Monde*.)

Dernières Nouvelles.

Les Serbes avaient eu l'avantage dans les derniers combats livrés devant Alexinatz, et l'on avait supposé que les Turcs, harassés, ne recommenceraient pas la lutte avant une quinzaine de jours.

Ces prévisions ne se sont pas réalisées. Une dépêche de Belgrade annonce qu'un engagement général a eu lieu le 4^{er} septembre sur la rive gauche de la Morava, qu'il n'a produit aucun résultat, et qu'il a recommencé le lendemain matin.

L'armée ottomane n'avait donc pas été aussi battue et aussi loin repoussée que les dépêches le donnaient à entendre.

Un télégramme de Constantinople va plus loin. Il prétend qu'Ali-Saïb et Ahmed-Eyoub ont fait leur jonction et qu'ils ont eu lieu la nouvelle attaque d'Alexinatz.

Ce retour offensif, qu'on croyait ajourné, peut s'expliquer de différentes manières. Nous nous contenterons de faire remarquer que la Porte, très-mal disposée pour l'armistice pur et simple, a manifesté l'intention de n'accepter des propositions de paix qu'après la prise d'Alexinatz.

Elle ne voudrait traiter qu'après une victoire sinon décisive, du moins très-importante, afin de faire passer sous les fourches caudines, — si on le permet, — son vassal rebelle. Il est donc probable qu'elle a ordonné à ses généraux de redoubler d'ardeur pour emporter Alexinatz.

Mais la Porte aura beau faire: elle représente la barbarie inguérissable, — les événements de cette année ne l'ont que trop prouvé, — et, bon gré, mal gré, c'est elle qui passera sous les fourches caudines, en acceptant des réformes dont elle ne voudrait pas, et en accordant aux nationalités des garanties qui ne permettront plus au sultan d'être maître chez lui.

Telles sont les probabilités de l'avenir; car la Russie ne veut rien retrancher de son programme de Berlin, qui sera sans doute élargi pour s'étendre à la Bulgarie.

La Serbie reçoit toujours de Russie des secours en hommes et en argent. Il n'est arrivé jusqu'à présent que quelques centaines d'officiers; mais les volontaires commencent à gagner à leur tour la Serbie.

Ce mouvement n'est pas, au point de vue de la paix, un symptôme bien rassurant, et quoique la Serbie ait fait, à la demande de la Russie, une demande de médiation, il se pourrait bien qu'elle refusât de déposer les armes pour peu que la Porte se montrât exigeante. Si les choses vont ainsi, c'est, évidemment, que la principauté se sentira fortement appuyée.

Pour les articles non signés: P. Godet.

Publications de mariage.

Auguste Moreau, employé de commerce, de Saumur, et Marie Maciniewicz, couturière, de Saint-Rémy-la-Varenne.

Julien-Célestin Drouet, marinier (veuf), de Saumur, et Marie Pelou, lingère (veuve), même ville.

Charles-Pierre-Armand-Louis Orfaure de Tantaloup, capitaine instructeur à l'École de cavalerie, et Marie-Anne-Pauline-Jeanne Henry, sans profession, de Paris.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE
(août 1876), à 60 centimes par numéro mensuel :

Texte.
N° 32. — L'invalide. — Education. — Paix autour de vous. — La Bibliothèque du roi Assurbanipal. — Le Musée national, à Florence. — A, B, C, D, conte. — Crochet mérovingien en bronze (Musée de Vendôme).
N° 33. — Le Pont romain de Rimini. — A, B, C, D, conte (suite). — Les Montagnes. — Les Géographes. — Fritz Van de Kerkhove, l'enfant peintre. — Souvenirs de Bretagne: Promenade en mer. — La Roue des carrières. — Cabanes végétales. — Gratter du peigne à la porte. — Goblet en argent du seizième siècle.
N° 34. — Le Tisserin manyar. — A, B, C, D, conte (fin). — Souvenirs de Bretagne: Promenade en mer (fin). — Eléments de la vie. — Le Consistoire de la gaye science. — Amasserah (Anatolie). — Du plan de la vie. — Pendant une peste. — Duclos historiographe (suite). — Le Wergeld. — Pêche à la ligne en mer.
N° 35. — Les Bollandistes. — Le Pape Léon XII et Thorwaldsen. — Le Marquis de Turbilly, agronome du siècle dernier. — Poissons de l'Inde: l'Ambrasé ranga, l'Anabas. — Mes jours de fête: Mon Jour de naissance. — Les Hommes de Plutarque. — Explosions dans le soleil.
Gravures.
N° 32. — Un volontaire de trois ans. — Le Canon Saint-Paul, au Musée national de Florence. — Cour du Musée national de Florence. — Crochets mérovingiens en bronze et en fer (7 fig.).

N° 33. — Le Pont d'Auguste, à Rimini. — Fritz Van de Kerkhove, d'après un portrait peint par son père. — Paysage par Fritz Van de Kerkhove (2 grav.) — Goblet en argent du seizième siècle (collection A. Jubinal).
N° 34. — Le Tisserin manyar et son nid. — Amasserah: Porte antique dans l'Acropole; Monument taillé dans le roc. — Pêche à la ligne en mer (4 fig.).
N° 35. — Jean de Bolland (Bollandus), d'après une ancienne estampe. — L'Ambrasé ranga, ou Poisson transparent. — L'Anabas, ou Poisson grimpeur. — Explosions dans le soleil (9 fig.).

Purgatif et Dépuratif économique,
efficace, facile à prendre, les **Pilules écossaises** de CAUVIN se trouvent dans toutes les pharmacies. 30 pilules, 2 fr.

Refusez toute contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique **Revalescière Du Barry**, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies,

glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelstuart, le duc de Plaskow, Madame la marquise de Bréhan; lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économe encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, En boîtes de 4, 7 et 60

francs. — La **Revalescière chocolatée** en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou de 1200 c. la tasse. — Envoi contre bon de paiement, chez M. Common, rue Saint-Jean; M. Depont, rue d'Orléans; M. Desson, successeur de M. Texier; M. Normandine, rue Saint-Jean; M. J. Russon, quai de Limoges; et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co., 26, place Vendôme, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, à partir du 26 août

Départs de Saumur :		Arrivées à Saumur :	
6 h. 20 m. matin.	11 — 30 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 —
1 — 30 — soir.	7 — 40 —	9 — 30 —	11 — 18 —
Départs de Poitiers :		Arrivées à Poitiers :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 —	9 h. 50 m. matin.	3 — 30 —
12 — 30 — soir.	6 — 20 —	7 — 30 —	11 — 18 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 SEPTEMBRE 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	71	55	30	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	757	50	7 50	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	712	50	
4 1/2 % jouiss. septembre.	104			Crédit Mobilier.	200		10	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	630		5
5 % jouiss. novembre.	105	90	05	Crédit foncier d'Autriche.	495		10	Société autrichienne, j. janv.	600		2 50
Obligations du Trésor, t. payé.	487	50		Charentes, 400 fr. p. j. août.	423	75	1 25	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	230			Est, jouissance nov.	637	50	2 50	Orléans.	331		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	495			Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	1040		22 50	Paris-Lyon-Méditerranée.	330		
— 1865, 4 %	510			Midi, jouissance juillet.	780		5	Est.	330		
— 1869, 3 %	378	25		Nord, jouissance juillet.	1298	75	11 25	Nord.	334		
— 1871, 3 %	365			Orléans, jouissance octobre.	1080		5	Ouest.	330	50	
— 1875, 4 %	495			Ouest, jouissance juillet, 65.	692	50	1 25	Midi.	328	25	
Banque de France, j. juillet.	3700			Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	1390		5	Deux-Charentes.	319		
Comptoir d'escompte, j. août.	693	75		Compagnie parisienne du Gaz.	24		75	Vendée.	293	75	
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	390			Société immobilière, j. janv.	310		11 25	Canal de Suez.	535	50	
Crédit foncier colonial, 250 fr.	335			C. gén. Transatlantique, j. juill.							
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	765		10								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 1^{er} mai 1876)

Départs de Saumur vers Angers.		Arrivées à Angers.	
3 heures 8 minutes du matin, express-omnibus.	6 — 45 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 —
9 — 1 —	1 — 37 —	9 — 30 —	11 — 18 —
7 — 17 —	10 — 37 —		
Départs de Saumur vers Tours.		Arrivées à Tours.	
3 heures 26 minutes du matin, direct-omnibus.	8 — 20 —	9 h. 50 m. matin.	3 — 30 —
9 — 41 —	12 — 39 —	7 — 30 —	11 — 18 —
4 — 44 —	10 — 28 —		

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 11 h.

COMMUNE DES ROSIERS.
CONSTRUCTION D'UNE MAIRIE
Montant des travaux à exécuter : **66,150 francs.**

Le Maire de la commune des Rosiers, officier de la Légion d'Honneur, décoré de Juillet, prévient les entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, le dimanche 24 septembre courant, à la Mairie de cette commune, à midi, à l'adjudication des travaux à faire pour la construction d'une Mairie.

Cette adjudication aura lieu au rabais, sur soumissions cachetées. L'évaluation des travaux est de 66,150 francs, compris les dépenses imprévues et les honoraires de l'architecte.

Les concurrents pourront prendre connaissance des plans, du devis et du cahier des charges, au secrétariat de la Mairie, jusqu'au samedi 23 courant.

Mairie des Rosiers, le 1^{er} septembre 1876.
Le Maire,
(440) E. TESSIER DE LA MOTTE.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER DE SUITE,
En totalité ou par parties, UNE

GRANDE MAISON
Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 55,

Cette maison comprend un vaste magasin sur la rue d'Orléans, porche, cour, remises, écuries, entresol, premier et deuxième étages, greniers et terrasse; plusieurs caves, lieux à l'anglaise; tous les appartements sont parquetés.

S'adresser à M. CHEVALIER, propriétaire à Saumur, rue d'Alsace, ou à M^e CLOUARD, notaire. (190)

Etude de M^e DELALANDE, notaire à Saint-Léger.

A CÉDER
POUR CAUSE DE DÉCÈS,
Pour entrer en jouissance de suite,

UN FONDS DE COMMERCE DE SABOTIER

Parfaitement pourvu et achalandé, Aux bourg et commune de Saint-Léger, sur la place publique.

La cession comprendra en même temps la location, pour neuf années, de la maison où s'exerce ce fonds de commerce, se composant d'un atelier, d'une cave et d'appartements distribués d'une façon convenable, pouvant servir, en outre du logement, à un débit de vins, café et liqueurs. S'adresser audit M^e DELALANDE, notaire. (431)

Etude de M^e JULES DEGRETZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

A VENDRE
UNE MAISON DE CAMPAGNE

Très-agréablement située, Voisine de la Loire et à 500 mètres de la station de Saint-Clément-des-Lévées.

Vastes jardins, charmilles et réserves; Cours, écuries, remises et bâtiments de servitudes de toute sorte. Pour tous renseignements, s'adresser au notaire. (424)

LA CHASSE
est expressément réservée sur la propriété de la **Bibardière**, communes d'Allonnes et de Vivy. (432)

RIELLANT
DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

LES PERSONNES désireuses de guérir vite et bien : **Urines irritées. — Écoulements. — Rétrecissements. — Douleurs de la Vessie et des Reins. — Gravelle. — Goutte et Foie**, prendront tout de suite les **OVULES SUÉDOIS** Seul remède efficace, agréable et peu coûteux. — Boîte de 80 ovules, 2 fr. (franco poste). Conseils gratuits. Pour les **cas difficiles**, consultation d'un grand médecin. Toutes les maladies des deux sexes : **Impuissance, stérilité, pertes, syphilis, sang vicie**, etc., sont traitées de 2 à 5 heures et par lettres. — Ecrire à Paris, Pharmacie **COLOMER**, 103, rue Montmartre. — Toutes les maladies nerveuses : **Névralgies. — Spasmes. — Hystérie. — Rhumatismes. — Convulsions. — Epilepsie. — Asthme. — Coqueluche**, etc., sont traitées par lettres. (141)

OFFRE D'AGENCE

Dans chaque commune de France, pour un article facile, pouvant rapporter 1,000 francs par an sans rien changer à ses habitudes. — S'adresser franco à M. SANGLAND, 14, rue Rambuteau, à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix-courants. (223)

Médecine, Pharmacie. ÉPILEPSIE

Crises nerveuses. — Hystérie. Traitement gratuit jusqu'à disparition des crises. — Docteur RIVALLS *, 107, rue de Rennes, Paris, de 2 à 3 heures, ou par correspondance en province et à l'étranger. — Nombreuses guérisons. CONTRE 10 fr. adressés au Dr de la pharmacie, 18, rue d'Assas, Paris, on reçoit franco par retour du courrier médicaments et conseils nécessaires pour toutes les maladies contagieuses des deux sexes. Emploi facile en secret par les personnes les plus délicates. **OBESITÉ. — MAIGREUR.** Indication précise pour faire cesser la maigreur ou diminuer l'embonpoint, sans remèdes et sans altérer la santé. 2 fr. franco par la poste, et 2 fr. 25 sous pli cacheté. M. BERNARD, chimiste, 20, rue de Vélizy, à Bellevue, près Paris. (404)

LE BIEN PUBLIC

Journal quotidien, politique et littéraire LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX SÉRIeux Informations rapides et précises Expédié par les trains-poste du soir PRIMES EXCEPTIONNELLES La Réforme économique, Le Journal des Jeunes Mères, La Vie domestique, etc. DÉPARTEMENTS Trois mois : 15 fr. | Six mois : 30 fr. | Un an : 60 fr. Un Numéro : 15 centimes ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS Sur demande par lettre affranchie Paris, Rue Coq-Héron, 5

Hygiène - PRODUITS RECOMMANDÉS - Santé

POMMADE BERNARD Contre les MALADIES de la PEAU, dartres, Eczéma, Boutons, Démangeaisons, Gercures, Pellicules, Pityriasis du cuir chevelu. L'Éléonore : 3 francs. PARIS, Phie SEGUIN, r. St-Honoré, 378.

PHILODONTÉ de P. Maréchal, Pharmacie à Nancy. Guérison radicale et instantanée des Névralgies, Maux de Dents, de Tête et d'oreilles, par une simple aspiration. 1 fr. 25 le fl. 12 fr. les 12. Envoi sur demande. Se trouve dans toutes pharmacies.

PLUS D'INJECTIONS DRAGÉES BLOT SANS MERCURE Infaillibles contre maladies secrètes, écoulements, catarrhes de vessie. — 4 fr. toutes pharmacies. Inventeur BLOT, pharmacien, Toulouse. Exp. 1^{re} 4 fr. 20. Renseignements gratuits.

SIROP DURET AU GOUDRON FERRUGINEUX Guérit : Anémie, chlorose, écoulements blancs. Excite l'appétit et ne constipe pas. Indispensable aux jeunes filles pour leur développement. 1 fr. 10 flacon très-grand. Gouttes graduées. A. BERRY, pharmacien, 84, r. Yacon, Marseille.

EAU de MELISSE des CARMES DU FRÈRE MATHIAS Apoplexie, Maux, Indigestions, etc. Renommée séculaire acquise par ses effets. 1 fr. 10 flacon très-grand. Gouttes graduées. A. BERRY, pharmacien, 84, r. Yacon, Marseille.

HERNIÉS GUÉRISON radicale. Solles, hernies, etc. Écrivez à M. MICHAËL, pharmacien, aux Herbiers (Vendée). (142)

A. G. 12 fois, 6 mois. Clitellat & Co.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou inclinasion, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. M^{me} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable d'expérimenter, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

LA VELOUTINE
EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — 43 Ch. FAY, inventeur — 9, rue de la Harpe

Saumur, imprimerie de P. GODET.